

**Inscription sur le fondement de l'article 100 du Décret n°91-1197 du 27 novembre 1991
organisant la profession d'avocat :**

- Demande d'inscription écrite comprenant vos coordonnées personnelles la date de commencement souhaitée et la forme d'exercice,
- Attestation de réussite à l'examen de contrôle des connaissances,
- Attestation d'inscription au Barreau d'origine,
- Attestation sur l'honneur ([Télécharger le modèle](#)),
- Carte d'identité / Passeport en cours de validité / Titre de séjour,
- Extrait d'acte de naissance,
- Extrait de casier judiciaire vierge B3,
- Modalité d'exercice professionnel :
 - exercice en qualité de collaborateur : contrat de collaboration ou de travail en trois exemplaires, dont l'un vous sera retourné par nos soins (sauf si transmission par voie dématérialisée),
 - [Modèle contrat type du barreau](#)
 - exercice à titre individuel : un titre d'occupation des locaux professionnels.
 - [Modèle convention de domiciliation type du barreau](#)
 - exercice en qualité d'associé : statuts de la société, procès-verbal de l'assemblée générale, certificat de dépôt auprès du greffe du tribunal de commerce, titre d'occupation de locaux.
- Frais d'inscription > [Voir le document](#)
- Photo d'identité.